



## **Déclaration liminaire des élu-es CGT Csal Formation spécialisée de la Drfip13 du 4 juillet 2023**

**Madame la Présidente,**

**Le 12 juin 2023, dans notre déclaration liminaire en formation spécialisée, nous signalons que les agent·es du cadastre et des Sip étaient dans une situation catastrophique avec GMBI.**

**En pointant ces deux missions, nous évoquons aussi les autres ; SPF, SGC et Trésoreries, PCR...**

Mais concernant les SIP, aux dysfonctionnements de l'application GMBI et de l'interface Gestodl, la période déclarative a été une période de souffrance qui se prolonge pour les collègues de l'accueil, mais aussi pour toutes celles et tous ceux – parfois les mêmes- qui participent à la plate-forme téléphonique nationale et locale, aux réponses aux e-contact, à la saisie des déclarations à marche forcée avec parfois des sous-entendus hiérarchiques sur la validation de leurs congés d'été.

Cette situation, c'était sans compter sur l'esprit d'à-propos de la DG qui décide de balancer à des millions de propriétaires un courrier daté du 8 juin mais distribué 12 jours plus tard avec à la clé menace d'une amende, générant un flux de fréquentation hors norme : GMBI jusqu'à l'hallali.

Tout ça pour quoi ? Pour contraindre les contribuables à la dématérialisation de leurs déclarations, pour externaliser sur eux l'attribution des locaux.

D'ailleurs l'administration n'a pas le choix puisqu'elle a déjà supprimé par anticipation les emplois affectés au traitement de la taxe d'habitation sur le logement principal ; on a pas assez d'essence pour faire la route dans l'autre sens, alors on avance. Il est même question de fusionner des accueils.

Rendez-vous compte ! Même produire un document papier GMBI à mettre à disposition des contribuables -qui ne maîtrisent pas le numérique pour leur faciliter la vie- a presque été vu comme une faute, un écart voire une déviance par rapport à la doctrine.

Ce fut sous le manteau qu'il circula d'abord, car face à l'inadaptation de GMBI au service public, face au désarroi et à l'incompréhension des usagers et des agents, Oui ! Certains ont préféré user des moyens du bord.

Et notre DG d'indiquer sur une chaîne d'information continue qu'il croyait « depuis 2021-2022 à l'accoutumance de l'obligation », « qu'on a envoyé depuis mars des millions de mails », « en juin aussi » et dans une formule alambiquée, « qu'on a surestimé la notoriété de l'obligation ».

Dans la même période, alors que les collègues sont à cran, la DG de fourbir ses arguments sur le « sentiment » des agents et de chercher à "objectiver la température réelle vs température ressentie". sur les "flux de masse remontés par service".

Hors-sol. Comme le rapport au réel de ceux qui nous gouvernent.

Finalement, GMBI, la déclaration c'est jusqu'à fin juillet. 1% par jour. Ça va le faire, à Bercy y'en a qui savent compter.

Il y a de la souffrance, il y a des souffrances et c'est la conséquence des choix de gestion de l'administration. Nous ne souhaitons pas entendre un jour que la DG et la Drfip 13 ont « surestimé » la capacité de résilience des agents d'accueil. Nos collègues ont déjà l'esprit à la campagne des avis et des rôles de taxe d'habitation de la rentrée.

Il y a de la maltraitance institutionnelle ; nos collègues la subissent et culpabilisent d'être contraints d'y participer

**Alors oui, à la CGT nous pensons qu'il y a urgence à mettre en place une politique de prévention des risques psycho-sociaux pour les agents d'accueil.**